



Le mot du Maire :

Chers habitants,

J'espère que chacun d'entre vous a profité d'un repos bien mérité à l'occasion des vacances estivales. Les manifestations et les occasions de rencontres ont été nombreuses et suivies depuis le début de l'année sur Amayé, je remercie tous les acteurs de ce dynamisme.

Merci également à nos agents communaux qui, entre entretien des espaces fleuris et remise en état des bâtiments, ont eu deux mois particulièrement chargés. Malheureusement, je déplore que suite à un incident, grave, le véhicule des services techniques est maintenant hors d'usage. Fort heureusement aucun dommage corporel n'a été occasionné.

Mais parlons de l'avenir.

L'opération d'envergure que représente le chantier de l'extension de la mairie et de la salle communale va favoriser l'émergence d'une meilleure image de notre village. La nouvelle mairie ouvrira ses portes le 24 septembre et contribuera à améliorer votre service public. Vous bénéficierez d'une structure fonctionnelle et adaptée pour effectuer dans de meilleures conditions vos démarches administratives.

Nous débattons, dès le mois de septembre, des conditions d'utilisation de la salle communale qui nous semblent aujourd'hui bien identifiées.

Outre le suivi des opérations engagées, cette fin d'année va être consacrée à la définition des grandes orientations de notre action en lien avec l'élaboration maîtrisée du budget 2010 : programme pluriannuel de l'effacement des réseaux, réfection de chaussée et de trottoirs, création de trottoirs reliant le Pont du Coudray au nouveau rond point, constitution d'un comité de fleurissement, suivi culturel et animations futures, aire de jeux et optimisation des bâtiments publics, étude des chemins communaux, etc ...

Grâce à la Gazette, nous continuerons de vous transmettre un maximum d'informations sur la vie communale et sur l'état d'avancement des projets menés. Cet outil de communication contribue également à l'amélioration du service que nous vous devons.

Nous profitons de ce numéro pour réaliser une enquête publique sur le devenir de la commune. Vous avez la possibilité d'exprimer vos avis et vos besoins, merci d'avance pour vos réponses !

Comme vous le voyez, l'équipe que j'anime est très occupée à la transformation de la commune.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne rentrée avec une pensée chaleureuse pour nos nouveaux habitants, bonne lecture !

Très sincèrement avec vous, le Maire,

Civisme :

Chaque propriétaire de chien doit prendre conscience de la gêne occasionnée au voisinage par des aboiements trop fréquents. Des solutions existent : colliers qui diffusent une odeur de citronnelle dissuasive à chaque aboiement pour les chiens qui s'ennuient, ou des odeurs rassurantes pour les chiens stressés ... certains, dans la commune, les ont déjà expérimentées avec succès. Dans tous les cas vous pouvez prendre contact avec le cabinet vétérinaire d'Evrecy (02 31 80 99 00) qui saura vous conseiller au mieux, chaque cas est particulier !

M. le Maire ne laissera pas sans suite les actuelles et futures plaintes recensées en mairie ...





Commerce de proximité :

Le Panier Sympa ouvrira de nouveau ses portes
le samedi 12 septembre dès 8h00.

Forte de son expérience dans la distribution (cogérante d'une superette Coccinelle à Caen puis chef de rayon fruits et légumes au Carrefour Market de St Martin de Fontenay), Mme Lafontaine (50 ans) s'engage à faire prospérer la supérette et à la rendre agréable pour le village en pratiquant des prix très compétitifs et en vous offrant une large gamme de produits (des produits frais et d'épicerie, des fruits et légumes, du pain et des viennoiseries, un point presse, des fleurs et des plantes, un dépôt de bouteilles de gaz, etc...) et en bonus un service de livraison gratuit à domicile !

Nous ne pouvons que vous inciter à faire vivre et prospérer notre commerce de proximité en vous y rendant.

Horaires : du mardi au samedi de 8h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h30,
le dimanche de 8h30 à 12h30.

Tri sélectif :

Les containers, pourquoi changeons nous
d'avis sur leur emplacement ?

Contrairement à l'avis que vous avez reçu
début juin, nous vous informons d'un
changement de décision.

Pourquoi ?

1) Le stockage prévu sur la route de Vieux, à
la hauteur de la ferme Bouillon, n'est plus
envisageable. La présence de fils électriques
rend impossible la manœuvre de relevage.

2) Nous avons constaté que si nous faisons
deux lieux de stockage, celui de la place de la
mairie se remplit deux fois plus vite que celui
de la rue des Pommiers.

En conséquence, dès que la dalle de béton
sera sèche, tous les containers reviendront sur
la place de la mairie. Ils seront, à terme,
dissimulés par un écran de verdure.

Afin de diminuer les coûts, la dalle a été
réalisée par M. Lucas, agent technique, avec
l'aide de Messieurs Colino, Bouillon, Blin et
Boilay.

Marc Boilay, responsable de la
commission « Culture et communication ».

Entretien des cours d'eau :

Article 1 : Les travaux d'entretien des rivières et ruisseaux et
de leurs dérivations, situés sur le territoire de la commune
d'Amayé sur Orne, en exécution de l'arrêté préfectoral daté du
4 juin 2009, commenceront le 24 août 2009 et finiront le 20
septembre 2009.

Ces travaux s'appliquent aux
cours d'eau ci-après désignés:

- La Guigne
- Ruisseau dit du Val Renaud
- Ruisseau partant de Saint
Lambert jusqu'au vivier
- Ruisseau des Godets au vivier
- Ruisseau des Vaux au vivier



Article 2 : On entend par entretien les interventions légères
pour les milieux aquatiques qui permettent d'accompagner
l'évolution naturelle du cours d'eau et de maintenir sa capacité
d'écoulement telles que définies à l'article 3 de l'arrêté
préfectoral susvisé, publié et affiché en la commune d'Amayé
sur Orne le 18 juin 2009.

Article 3 : Il est enjoint aux propriétaires et fermiers riverains
des cours d'eau obligés à l'entretien collectivement de remplir
leurs obligations dans les délais prescrits.

Article 4 : À l'expiration des délais ci-dessus fixés et après
mise en demeure restée infructueuse, le Maire procédera à une
reconnaissance des travaux et fera exécuter immédiatement
d'office les travaux en retard aux frais des retardataires.

Les Gais Lurons :

L'association « Les Gais Lurons » remercie les 210 convives qui ont animé dans une ambiance
chaleureuse et festive le pique-nique du 4 juillet, sur le stade, jusqu'à tard dans la nuit.
Merci également aux habitants d'Amayé qui ont fourni des lots pour les différents jeux
organisés et à la municipalité pour son soutien.

L'association attend le rendez-vous programmé en septembre avec la mairie pour mettre en
place d'autres projets mais vous pouvez d'ores et déjà réserver le premier week-end du mois
de juillet 2010 pour la troisième édition du pique-nique !



Musique :

La première des vendredis musicaux s'est déroulée le vendredi 28 août à l'auberge du Pont du Coudray avec le sextet de jazz ODJ. Un peu de publicité et beaucoup de bouche à oreilles ont permis de regrouper 95 personnes pour ce concert dinatoire qui fut une réussite tant pour la qualité de la musique que pour l'excellente ambiance !

« Ce premier concert était un test qui s'est révélé concluant ! Il nous reste à déterminer si nous allons privilégier un style musical ou non pour les prochaines éditions, ainsi que la fréquence des manifestations » précise M. Boutrois, le patron de l'auberge.

A noter : n'hésitez pas à venir découvrir la nouvelle carte de l'auberge avec des tarifs très doux !

Réservations et renseignements au 02 31 80 53 55.



Nouveaux habitants, pensez à venir vous inscrire sur les listes électorales en mairie avant le 31 décembre pour les élections régionales prévues au printemps. Vous en profiterez pour retirer votre bulletin annuel 2009 !

La saison de football a repris au FC2O ! Renseignements sur le site <http://www.fc2o.com> ou en contactant Sébastien Grenier au 06 82 07 90 56

Rentrée des classes :

Des effectifs stables pour la rentrée scolaire 2009 à l'école primaire d'Amayé (162 élèves répartis sur 7 classes). Cette année verra la reconduction de projets tels que le journal scolaire, la liaison avec les vétérans galois, la piscine pour les CE1 et CM2, le chant choral (avec un concert en l'église d'Amayé au mois de juin), les fêtes de l'automne, fête de fin d'année, marché de Noël et carnaval, les ventes de gâteaux, l'USEP (activités sportives extrascolaires), le partenariat avec l'association ELA (lutte contre les leucodystrophies, « l'association de Zidane »), le devoir de mémoire le 11 novembre et le 8 mai pour les enfants volontaires sans oublier tous les projets de classe et la fréquentation du nouveau gymnase communautaire implanté à Fontaine-Etoupefour tous les vendredis matin (transport financé par la communauté de communes).

Cette année verra également le lancement officiel du projet éco-école : tri sélectif et gestion des déchets (bouchons, piles et cartouches d'encre dans le hall de l'école, poubelles de couleurs dans les classes), économies d'électricité et d'eau avec l'installation d'un programmateur pour le chauffage et de robinets adaptés, etc ...

Le label éco-école est un programme international d'éducation à l'environnement dont le but est de sensibiliser les jeunes générations au développement durable par la mise en place d'actions concrètes dans leur établissement en partenariat avec les municipalités et des associations (plus d'infos : <http://www.eco-ecole.org/>).

Pour finir, l'équipe enseignante tient à remercier la mairie pour les nombreux travaux entrepris à l'école pour améliorer le cadre de vie et de travail des enfants. Le nécessaire programme d'entretien/rénovation des bâtiments se poursuivra cette année avec la réfection totale d'une salle de classe.



L'équipe éducative de l'école, de gauche à droite : Mme Ploix (petite section/moyenne section), Mme Renée (atsem des petits/moyens, employée communale et remplaçante de Mme Bisson à qui l'ensemble de l'équipe adresse ses félicitations pour son récent heureux événement), Mme Tricot (CE2), Mme Garnier (CP/CE1), Mme Salignon (CM1/CM2, directrice de l'école, libérée cette année pour les rendez-vous le vendredi), Mme Guyon (moyennes sections/grandes sections), Mme Patris (grandes sections/CP), Mme Paris (atsem des moyens/grands) et Mme Dionot (CM1, nouvelle dans l'équipe).

N'hésitez pas à participer aux diverses manifestations organisées et si vous avez une passion à partager avec des enfants ou des dons de matériel à faire vous pouvez contacter l'école au 02 31 80 43 45, vous serez chaleureusement accueillis par Mme Salignon !

Comité des fêtes :

L'INTER AGE AU COMITE DES FETES : jeudi 23 avril à la Maison des Tilleuls, c'est un après-midi festif qui a réuni les personnes du club rencontre avec les membres du comité des fêtes. Ensemble, accompagnés par Eliane à la guitare et Alain au synthé, tous ont repris en chœur les chants ; mémoire d'une jeunesse pas si lointaine à en croire l'énergie des deux petites filles d'une randonneuse qui chantaient avec nous. Un goûter a clôturé ce moment de tendresse partagée. Merci aux randonneurs et aux deux musiciens qui ont préparé le programme des chansons, sans oublier les trois élus qui se sont joints à nous.

A LA PLAGE: LE SHOW : le 14 juin, un vrai moment de convivialité pour la petite cinquantaine de personnes qui a participé à la journée « Cabaret» au bord de la mer à St Germain sur Ay. Le spectacle a enchanté tous les participants et le repas nous a régales.



LA SAISON SE TERMINE : à l'issue du concours de pétanque interne au club d'Amayé le 26 juin, les responsables ont invité à un barbecue au stade les adhérents, les membres du comité, les sponsors et leurs conjoints. L'ambiance chaleureuse a permis à tous de mieux se connaître.

Prenez date: prochain concours de pétanque le 10 octobre 2009.

L'ACTIVITE RANDO : ÇA MARCHE ! : encadrés par les deux responsables de l'activité (Mauricette et Danièle), chaque semaine les randonneurs vont à la découverte près de chez nous des beaux paysages normands. Le 18 juin, sous un soleil radieux les marcheurs ont pédalé. Direction Thury-Harcourt au départ de Maizet. Cette sortie Vélo-Rail avec le pique-nique à la gare de Thury nous a réservé de belles surprises, comme ces biches curieuses au détour du chemin !

DANSER L'ORIENT : succès oblige, RV avec Natacha pour une nouvelle saison de danse orientale à la rentrée.

Pour tous renseignements sur les activités de la saison 2009/2010 contactez Michel au 02 31 80 58 84.

Le comité des fêtes.

Le chiffre du jour : 366

366 habitants d'Amayé se sont déplacés pour voter aux élections européennes du mois de juin 2009 (sur 721 inscrits, soit 50,8 % de participation. 40,5 % au niveau national). Les résultats :

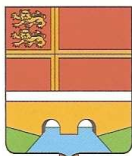
M. Riquet (UMP) : 85 voix	Mme Flautre (Europe écologie) : 63 voix	M. Pargneaux (PS) : 53 voix
Mme Lepage (MODEM) : 45 voix	Mme Poupin (nouveau partie anticapitaliste) : 25 voix	M. Frau (alliance écologiste) : 19 voix
M. Nihous (MPF + CPNT) : 19 voix	Mme Lepen (FN) : 17 voix	Votes blancs ou nuls : 16 voix
M. Gregoire (liste gaulliste) : 12 voix	M. Henin (PC + front de gauche) : 8 voix	M. Pecqueur (lutte ouvrière) : 2 voix
M. Lang (partie de la France) : 2 voix	Mmes Verhassel, Audo et Fachon, Mrs. Gourmelen, Vernochet et Borie : 0 voix	



Demandes, suggestions, questions ...

Contactez la mairie ! Accueil par Mme HOMMET lundi (10h-12h), mercredi (9h-12h), jeudi (16h-19h) Tel : 02.31.80.54.49 Fax : 02.31.80.54.49

Mail: mairie-amaye-surorne@wanadoo.fr ou par courrier (boîte aux lettres derrière la mairie)



Enquête publique :

Coupon à retourner dans la boîte aux lettres de la mairie
avant le vendredi 25 septembre.

Habitants d'Amayé sur Orne, quelles sont vos attentes pour notre commune
dans les domaines de :

(toutes vos remarques, questions ou suggestions sont les bienvenues)

1) Vie économique, commerces, finances :

.....

.....

.....

2) Culture et communication :

.....

.....

.....

3) Education, jeunesse, sport et loisirs :

.....

.....

.....

4) Urbanisme et environnement :

.....

.....

.....

5) Voirie, espaces verts et travaux :

.....

.....

.....

6) Autres, divers :

.....

.....

.....

Votre avis est important, merci d'avance pour votre participation,
Le maire, Sylvain Colino.